

## NE SAIS PLUS QUOI FAIRE

---

Par **Profil supprimé** Posté le 24/11/2019 à 14h17

Bonjour, j'ai rencontré mon compagnon il y a 7 ans. Nous avons un enfant ensemble et un chacun d'une précédente union. Je suis au bord de la crise de nerf je ne sais plus quoi faire. Mon compagnon boit plusieurs soirs par semaine des grandes quantités d'alcool en peu de temps caché dans sa grange avec un comportement agressif (il provoque le voisinage, en 2016 il m'a balancé de l'escalier, il est vulgaire avec son fils dont il a perdu le droit de garde...) je lui ai fait consulter trois fois le csapa à chaque fois il ressort avec la même réponse : je ne suis pas alcoolique je ne bois pas tous les jours (quatre à cinq soirs). Depuis le mois d'août il a une montée d'agressivité envers moi (insultes devant mes enfants), a même uriné à terre car il avait mal à sa verge (soi disant que je l'ai trompé maison en parle pas au médecin le lendemain), cuve quand je rentre du boulot avec les deux enfants de 6 et 9 ans qui me disent papa dort il a trop bu. Je rentre du boulot la boule au ventre. Comment va-t'il être ?

Je suis perdu, je veux partir mon fils aussi mais je l'aime et pleure tous les larmes de mon corps. J'ai pris un logement ma raison me dit d'y aller car ça finira mal un jour mais le cœur veut rester.

Je ne sais pas quoi faire pour l'aider car pour lui j'ai toujours tort.

### 5 RÉPONSES

---

**Profil supprimé** - 25/11/2019 à 13h55

Bonjour moi je n'ai qu'un conseil à vous donner. FUYEZ.

N'attendez pas qu'il change, il ne changera jamais.

Apparemment vous avez la possibilité de partir, faites-le. Si ce n'est pas pour vous, faites-le pour vos enfants.

Moi je suis depuis 30 ans avec un homme alcoolique depuis une quinzaine d'années.

Sa consommation a augmenté au fil des ans.

Il ne se considère pas comme alcoolique (il boit tout les jours), dit qu'il peut arrêter quand il veut mais ne le fait jamais.

Après 2 AVC (du à l'alcool et tabac) il a été suivi par un addictologue pendant quelques mois mais ne prenait pas le traitement prescrit et mentait en lui disant qu'il diminuait sa consommation.

Mes 3 filles qui sont maintenant majeures dont deux parties des su elles ont eu 18 ans, la dernière en mars et ne veulent plus entendre parler de leur père.

Lui dit que c'est moi qui les ai retournées contre lui, alors que petite je suis restée avec lui pour ne pas les séparer de leur père... la blague, maintenant elle me reproche de ne pas être partie.

Il n'a jamais été violent physiquement mais les violences verbales et psychologiques étaient et sont toujours mon quotidien.

Maintenant il est trop tard pour partir, je travaille, lui est en invalidité et nous sommes sur endettés car en plus de son addiction à l'alcool et tabac (3 paquets par jour), il est addict aux jeux.

Alors croyez moi partez, vos enfants vous remercieront.

Moi je n'ai pas su voir qu'en grandissant elle voyait ce qu'il se passait vraiment.

Résultats je suis seule avec lui à subir son alcoolisme.

Pas de famille, pas d'amis seulement cette femme qui est mon mari mais qui est devenu un étranger pour moi.

Je vous souhaite beaucoup de courage

---

**Profil supprimé** - 25/11/2019 à 21h17

Merci pour votre témoignage, il m'affecte profondément. N'auriez-vous pas le droit à des aides pour partir et assainir les finances (banque de France, mise sous tutelle...) ? Je vous souhaite beaucoup de courage.

---

**Profil supprimé** - 26/11/2019 à 12h01

Bonjour Lapluchette,

C'est tout à ton honneur de vouloir aider ton compagnon.

Il faut avant tout vous préserver toi et ton enfant. Ton départ sera probablement le déclencheur pour qu'il prenne conscience de ses problèmes et se décide enfin à se prendre en main.

Partir sera la meilleure chose que tu puisses faire pour lui.

Téléphone au 3919, tu trouveras l'aide nécessaire.

Tu nous tiens au courant surtout.

Bon courage à toi

---

**Profil supprimé** - 26/11/2019 à 16h12

Ici même tu peux trouver de l'aide, je ne sais pas si tu a lu cette page :

<https://www.alcool-info-service.f...-vos-proches/aide/traiter-alcoolisme>

#### COMMENT ME FAIRE AIDER ?

##### DANS LA MÊME RUBRIQUE

Comment aider un proche ?

Il a recommencé à boire

Comment me faire aider ?

En tant que proche, vous pouvez vous sentir submergé par les difficultés qui se présentent.

#### POURQUOI ÊTRE AIDÉ ?

Votre envie d'aider votre proche est malmenée par les espoirs déçus, les disputes fréquentes, le découragement, le sentiment d'impuissance voire l'épuisement que vous pouvez parfois ressentir. Dans ces moments-là, faire le point avec un professionnel peut vous permettre de voir plus clair dans une situation qui vous semble sans issue.

Avoir recours à un professionnel ne nécessite pas obligatoirement de s'engager dans un suivi. Une aide ponctuelle peut vous permettre d'obtenir des conseils sur le positionnement à adopter ou sur les démarches à entreprendre pour aider votre proche.

#### QUEL TYPE D'AIDE ?

Être soutenu peut vous aider à comprendre les répercussions que la situation a sur vous et à rechercher vos propres « solutions » pour y faire face.

Quand une difficulté touche un membre de la famille, c'est parfois l'ensemble de la famille qui en souffre et dysfonctionne. Le climat de tension et l'impossibilité à dialoguer peuvent aboutir à un déséquilibre au sein de la famille. Dans ce cas, avec l'accord de chacun, vous pouvez être reçus par un thérapeute familial.

Vous n'êtes pas seul à avoir dans votre entourage une personne qui a un problème avec l'alcool. Si chaque situation a ses particularités, vivre des situations similaires crée une solidarité réconfortante mais aussi une expérience qui peut être partagée. Les espaces de parole entre pairs peuvent vous aider.

#### OÙ DEMANDER DE L'AIDE ?

Dans votre environnement immédiat, vous pouvez avoir recours à votre médecin de famille.

Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) peuvent vous proposer gratuitement un soutien ou un suivi individuel. Certains proposent des entretiens familiaux ou des groupes de paroles dédiés à l'entourage. Vous trouverez les coordonnées de tous les CSAPA dans notre rubrique Adresses utiles.

Parfois, il est plus facile d'avoir recours au téléphone ou à Internet. Alcool info service est à votre disposition pour répondre à vos questions et pour vous aider dans votre réflexion. Vous pouvez joindre anonymement l'un de nos écoutants tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 ou par chat. Vous pouvez également partager vos expériences en vous rendant sur le forum de ce site.

Les aides dont vous pouvez bénéficier en tant que proche existent. Quelle que soit l'aide que vous choisissiez, il est important que vous puissiez trouver celle qui vous convient le mieux.

---

**link - 08/12/2019 à 23h52**

Bonsoir lapluchette romina

Le meilleur conseil que je puisses vous donner, c'est de partir de

Fuir Et pe ser à vous car l'enfer de l'alcool détruit tout et tous

J'ai tout perdu financièrement je crois aussi devoir terminer en bdf

Mais j'ai sauvé ma peau

Pensez à vos enfants il y a une vie après l'alcool et la vie est belle sans alcool

Bon courage à toutes et tous

---